

perpétuel " pour la renommée de la France ; en 1915, nous devons célébrer la fondation de l' " édifice perpétuel " " pour la gloire de Dieu. "

Enfin, c'est un devoir pour nous de nous souvenir, en ce troisième centenaire, de ces vaillants apôtres, de ces ouvriers choisis par la Providence, qui, en 1615, jetèrent, au prix de travaux pénibles et obscurs, les fondements de cet édifice qui s'appelle l'Eglise canadienne. Les premiers ils furent à la peine, le moment est venu de les inscrire officiellement au tableau d'honneur de nos gloires nationales.

Le Canada ne veut pas méconnaître le devoir de l'heure présente. Il comprend trop la grandeur du bienfait reçu, il connaît trop le dévouement et l'héroïsme de ses premiers missionnaires pour ne pas éprouver le besoin de dire à Dieu sa vive gratitude, aux pionniers de sa foi son admiration et sa reconnaissance.

Voilà pourquoi il est question, un peu partout, de notre glorieux tri-centenaire ; voilà pourquoi il se prépare un peu partout des démonstrations religieuses et patriotiques. Voilà pourquoi surtout, au berceau de notre foi, à Québec, il a été formé sous le haut et distingué patronage de Son Eminence le Cardinal Bégin un Comité de citoyens, prêtres et laïques, dont la mission est de préparer des fêtes générales aussi dignes que possible de nos grands anniversaires.

Ce Comité a reçu la bénédiction et l'approbation hautement appréciée de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique. Son Excellence a, dès le début, écrit au Comité : " Je vous félicite de la haute inspiration qui vous porte à commémorer très solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la Foi en ce pays ; car, cet événement, de proportions si modestes aux regards des hommes, a cependant exercé une influence